

Aujourd'hui Verneuil est considérée comme une ville "pauvre", avec un potentiel financier de 1000€ par habitant contre près de 1200€ par habitant pour des villes de taille comparable, car l'essentiel de ses ressources est basée sur une fiscalité payée quasi exclusivement par les citoyens, et non par d'autres acteurs comme les entreprises. Nous voulons **faire de Verneuil une ville attractive pour les commerces, les artisans et les entreprises** et "inverser le sens du train" **en accompagnant l'implantation de nouvelles activités économiques et la création d'emplois sur le territoire de Verneuil**. Nous voulons également offrir aux télétravailleurs, de plus en plus nombreux, un espace où se regrouper pour éviter l'isolement.

DÉVELOPPER L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES ET DES SERVICES AUX SALARIÉS

"Inverser le sens du train" en attirant des actifs pour qu'ils établissent leur activité à Verneuil, grâce à une dynamique entrepreneuriale accrue, et un accompagnement des entrepreneurs et des télétravailleurs.

Comment ?

En créant une résidence d'entrepreneurs, proche d'une des gares, accueillant :

- une pépinière d'entreprises,
- un incubateur d'entreprise pour l'accompagnement à la création d'entreprises éco-responsables,
- un espace de travail partagé (coworking) pour éviter l'isolement des télétravailleurs,
- un atelier de fabrication partagé (FabLab),
- une cafétéria et un service de conciergerie,
- des permanences de réseaux d'accompagnement de créateurs d'entreprises.

PROMOUVOIR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT LOCAL

Créer une dynamique autour des pôles commerçants et artisanaux de Verneuil (le centre ville, le Boulevard André Malraux et le Centre Commercial des Rosiers).

Comment ?

- En favorisant l'implantation des nouveaux commerçants et artisans, en partenariat avec la Chambre de commerce et la Chambre des métiers.
- En missionnant un développeur de commerces de proximité.
- En organisant chaque année une opération "Tapis Rouge" pour accueillir des porteurs de projet, et échanger avec les commerçants et artisans récemment installés.
- En exerçant le droit de préemption de la ville lors de la vente des locaux commerciaux pour mieux répondre aux attentes des citoyens quant au choix du type de commerce à installer.
- En faisant la promotion de l'achat local, via une carte de fidélité "J'achète à Verneuil", avec le concours de l'Association des Commerçants et Artisans de Verneuil.
- En développant des animations commerciales tout au long de l'année.

